

Voitures à domicile

L'association Garde investit dans deux voitures sans permis pour ses salariés.



Des voitures pour avancer.

Photo Patrice SAUCOURT

Spécialisée dans le service d'aide et d'accompagnement à domicile, l'association Garde (Garde aide et réconfort à domicile) vient d'avoir l'idée qui va changer la vie de ses salariés sans permis et sans voiture et ajouter du pratique aux interventions chez les particuliers.

Elle a pris livraison de deux véhicules sans permis, facilitant la mobilité de ses employés et par ricochet l'accessibilité à l'emploi.

«40% de nos salariés sont sans voiture et sans permis. Dans nos métiers comme dans d'autres, c'est un frein à l'emploi, il fallait en sortir» explique Antoine Renaudin qui dirige Garde, installée dans des locaux au building Joffre Saint-Thiébaud à Nancy.

Comme les deux véhicules ont un prix élevé (15.000 € pièce), il fallait trouver des financements dans le contexte associatif qui est le sien. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie prend donc en charge 80% du prix des véhicules. Restait la formation à la conduite. Chose faite avec un partenariat conduit depuis le mois dernier avec une auto-école associative qui dispense une formation de 10 heures validée par le BSR, le brevet de sécurité routière indispensable. Ils sont une quinzaine de salariés à être ainsi sensibilisés à la sécurité routière et la conduite.

Des moteurs pour l'insertion

Les deux voitures et leurs chauffeurs - qui sont plutôt des conductrices dans ces métiers - sont opérationnels à partir de cette semaine pour rayonner dans l'agglomération.

Dans cette logique de booster l'insertion sociale et profes-

sionnelle des demandeurs d'emploi sans permis, le jeune responsable songe déjà à aller plus loin.

Il a noué d'autres partenariats et négocié la formation au permis pour un montant de 900 € quand le prix du marché est de 1.500 €. Il envisage de mettre en place une formule de microcrédit pour permettre à ses salariés d'emprunter jusqu'à 3.000 € à un taux avantageux, favorisant ainsi l'investissement dans un permis de conduire ou l'achat d'un véhicule.

Cette dynamique dans l'innovation se retrouve dans la diversification des activités de l'association. Garde a créé cette année un service d'accompagnement à domicile des enfants autistes identifiés au nombre de 200 dans le département, avec des intervenants formés à ce trouble.

Dans le secteur des services à domicile, elle est la première à le proposer et devrait être primée sur ce dossier au prochain salon des services à la personne.

Depuis 2006, elle s'est ouvert sur les emplois familiaux, c'est-à-dire ménage, repassage ou garde d'enfants et propose depuis 2008 tous ses services en mode prestataire qui dégage le particulier de la responsabilité d'être employeur comme dans le mode mandataire.

Aujourd'hui, Garde emploie en tant que mandataire près de 600 personnes à mi-temps et 150 en mode prestataire. Elle a doublé en deux ans son chiffre d'affaires devenant dans son fonctionnement « de plus en plus proche du secteur marchand », tout en restant concurrentiel dans le prix des services proposés.

B. F.-B.

■ Garde, 13-15 boulevard Joffre à Nancy, tél. 03.83.35.68.02.